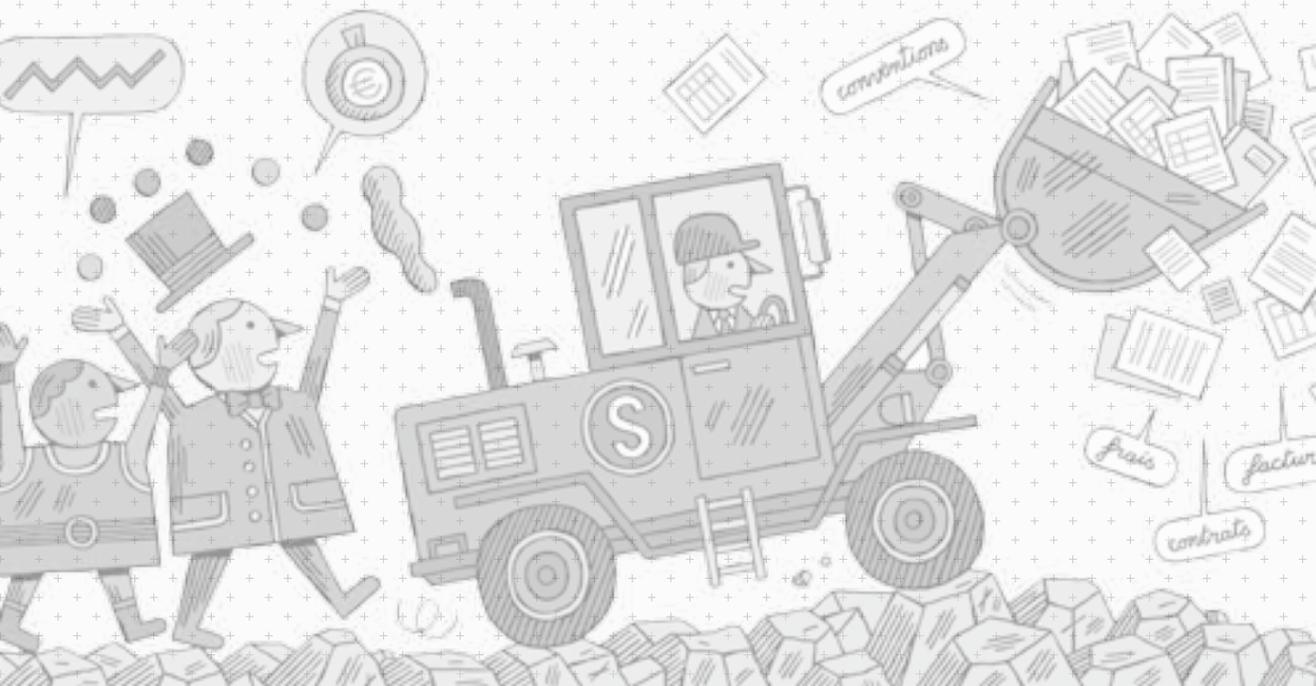


RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2014

SMart



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014



sommaire

I. UN GROUPE COOPÉRATIF	4
1. Regroupement de différentes entités juridiques	5
2. L'organisation	5
II. UN ACTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	6
1. Partie prenante du cluster initiativesETcité	7
2. Une entreprise sociale	8
III. UN ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	10
IV. LE SERVICE GESTION DE PROJETS	12
V. LE SERVICE GESTION DE CONTRATS	20
VI. RÉSULTATS ET AFFECTATION	24
1. Examen des comptes et résultats	25
2. Proposition d'affectation du résultat	26
VII. LES FAITS MARQUANTS	28
1. Participation aux BIS 2014 - Nantes	29
2. Sandrino Graceffa devient administrateur délégué de SMart Belgique	29
3. Lancement d'un recours au Conseil d'Etat contre Pôle Emploi	30
4. Scale Up : montage de demande de financement	30
5. Visite de Carole Delga - Secrétaire d'Etat	31
6. Débat constructif entre SMart et la CGT spectacle de Bretagne	31
7. Mobilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi en France	32
8. BIGRE !	32
9. Nouveau Directeur Général Délégué, Benoît Lewyllie	33
VIII. NOS PARTENAIRES	34



I. Un Groupe coopératif

1. Regroupement de différentes entités juridiques

En vue de répondre aux ambitions du projet, à savoir proposer des services à l'échelle nationale et dans une logique de filières (couvrir tous les métiers œuvrant dans l'économie de la création et du savoir), nous avons développé un modèle organisationnel composé de plusieurs structures juridiques gouvernées par la SCIC **SMart**.

SMart SCIC se compose et s'appuie sur :

- la Nouvelle Aventure (société coopérative sous forme de SARL) : structure dédiée au service production de spectacles et titulaire des licences 2 et 3 d'entrepreneur de spectacles ;
- **SMart** Production de projets (association loi 1901) : structure dédiée à la production des activités & projets hors champ du spectacle, comprenant les auteurs (plasticiens, peintres, sculpteurs...), les métiers de la formation, de communication...
- **SMart** Gestion de Contrats (association loi 1901) : structure dédiée aux services des employeurs.

Le cloisonnement réglementaire français est à la source de cette organisation, chacune de ces structures dispose des agréments nécessaires assurant nos services dans les différents secteurs d'activités.

2. L'organisation

A l'origine le découpage territorial avait été imaginé suivant le découpage administratif régional, soit 22 correspondants régionaux. L'analyse de **SMart** depuis, a montré qu'il était préférable de se baser sur des territoires plutôt que sur les régions.

L'objectif d'un maillage territorial orchestré par la coopérative au niveau territorial était de donner une accessibilité géographique aux services **SMart** pour les utilisateurs. En second lieu, l'ancrage territorial des structures de relais territoriaux de **SMart** était pour la Coopérative un gage de réussite et de pertinence. La recherche de partenaires s'est alors mise en oeuvre pour développer le projet **SMart** au niveau national.

2008	2009	2010	2011	2012
<ul style="list-style-type: none"> • Naissance de la Coopérative SMart en France • SMart Belgique 	Ouverture de 3 bureaux : <ul style="list-style-type: none"> • Lille • Paris • Montpellier 	Ouverture de 3 bureaux : <ul style="list-style-type: none"> • Lyon • Strasbourg • Rennes 	Ouverture de 3 bureaux : <ul style="list-style-type: none"> • Toulouse • Marseille • Clermont-Ferrand 	Ouverture d'un bureau <ul style="list-style-type: none"> • Nantes



2. Une entreprise sociale

Concrètement cette affirmation s'appuie sur 4 grands piliers :

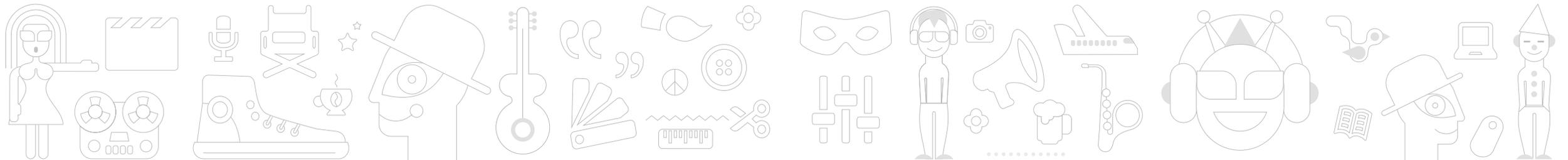
- un projet économique (un modèle économique viable, une indépendance vis à vis des pouvoirs publics...);
- une finalité sociale (une réponse à un besoin social peu ou mal satisfait);
- une lucrativité limitée, les bénéfices sont réinvestis au service du projet;
- une gouvernance participative (les parties prenantes sont impliquées dans les prises de décision).

Nous avons fait le choix d'un statut juridique qui apporte la garantie que ces piliers resteront au cœur de notre projet. Ce choix correspond à notre volonté d'indépendance, de citoyenneté, d'engagement et de solidarité.

SMART DEVIENT UNE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF

En juin 2013, l'Assemblée Générale acte le passage du statut d'Union d'Economie Sociale à celui de Société Coopérative d'Intérêt Collectif anonyme à capital variable; les principaux changements engendrés par le passage en SCIC sont :

- les bénéficiaires de nos services (artistes, porteurs de projets, donneurs d'ordres, partenaires) peuvent devenir sociétaires de la SCIC. Cela signifie qu'en échange d'une prise de risque proportionnelle aux capacités de chacun d'entre eux (souscription d'un nombre de part sociale spécifique à chaque catégorie de sociétaires) ces derniers peuvent prendre part à la gouvernance de l'entreprise coopérative;
- le nombre important de bénéficiaires potentiels permet d'envisager une augmentation importante du capital de la SCIC et donc de participer à la couverture des besoins en fonds propres proportionnellement à l'évolution quantitative du volume d'activité;
- la participation de **SMart** au mouvement de reconnaissance des entreprises sociales et plus particulièrement à celui des Coopératives d'Activités et d'Emploi qui font l'objet d'un chapitre de la loi Hamon en faveur de l'économie sociale et solidaire en cours d'examen à l'Assemblée Nationale.





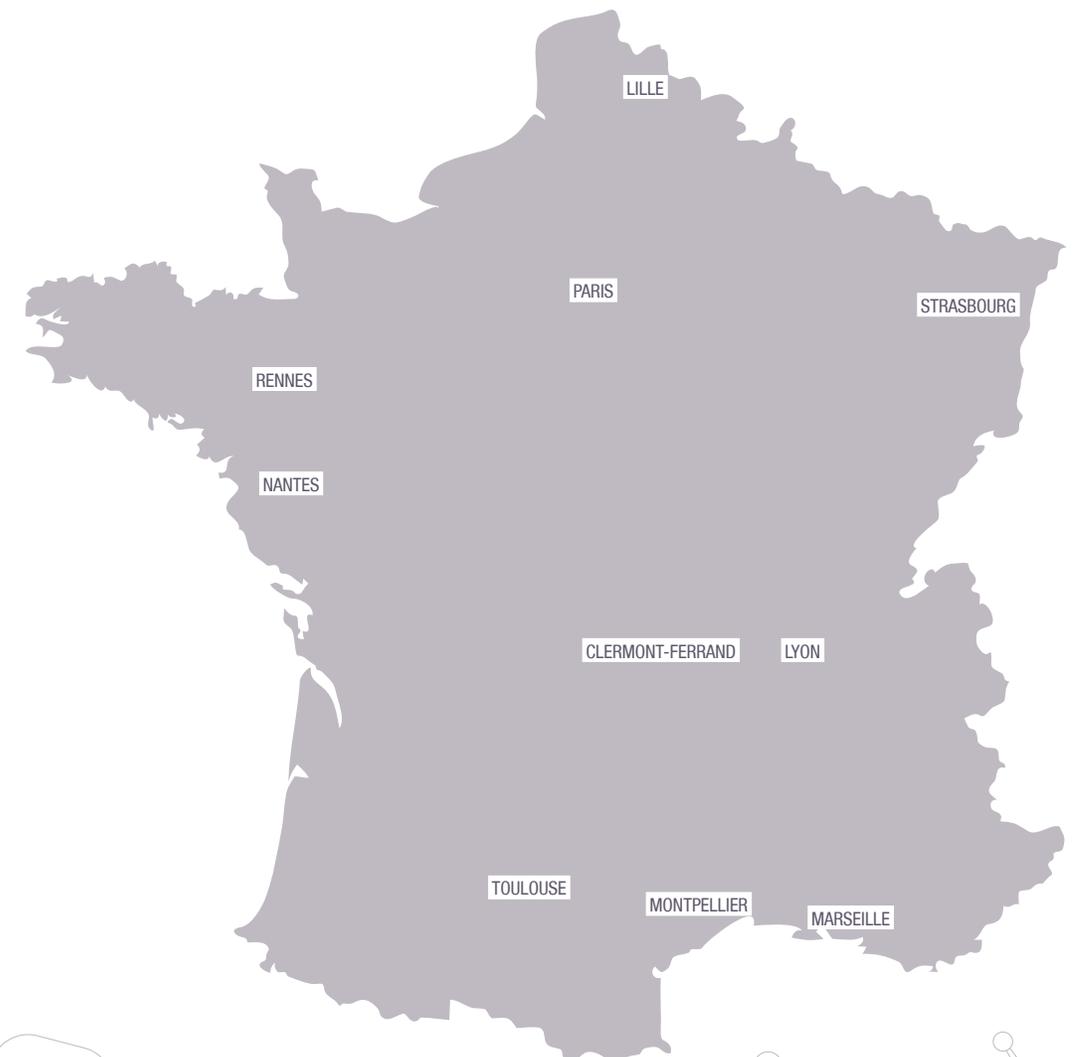
UN ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

“Autonome & rigoureuse”

Dominique Le Marrec
Membre de Rennes

III. Un acteur du développement territorial

SMart, c'est 17 chargés d'accompagnement répartis sur 10 bureaux en France.





LE SERVICE
GESTION
DE PROJETS

“Salarié &
indépendant”

Gaël de la Gournerie
Membre de Nantes

IV. Le service Gestion de Projets

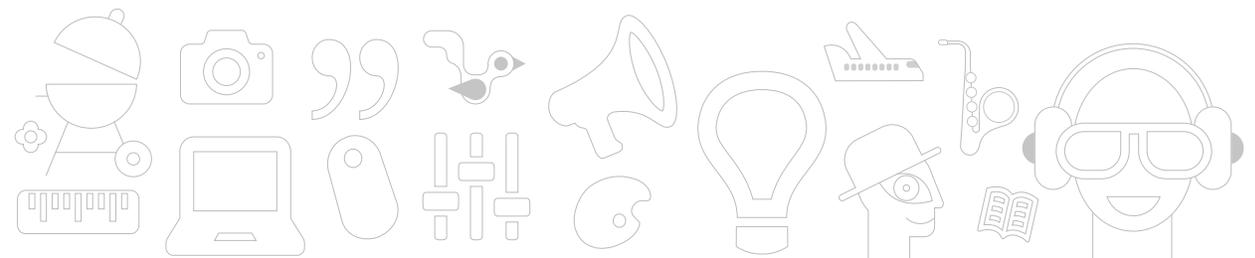
SMart, en tant que producteur, accompagne, conseille et assure la gestion des projets artistiques et culturels. Les porteurs de projets sont déchargés de la création et de la gestion d'une association ou d'une entreprise.

CE SERVICE DÉCLINE EN 3 MODULES :

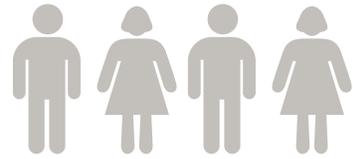
- la production de projet (association lois 1901);
- la Nouvelle aventure (SARL);
- l'audiovisuel (un établissement secondaire de la SCIC).

LES PORTEURS DE PROJETS BÉNÉFICIENT DES SERVICES MUTUALISÉS SUIVANTS :

- un accompagnement individualisé;
- la prise en charge complète de la gestion administrative, comptable et financière de l'activité et des projets;
- une réactivité permanente permise par une administration en ligne;
- paiement des rémunérations à 7 jours fin de prestation;
- avance de trésorerie et récupération de TVA;
- un fonds de garantie en cas d'impayé;
- l'application d'une convention collective et les avantages d'un comité interentreprises;
- une assistance juridique;
- une couverture assurantielle complète;
- une entreprise partagée.



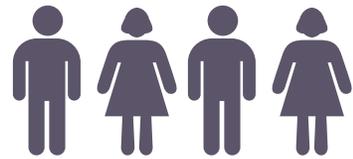
LES PROFILS DES MEMBRES DU SERVICE GESTION DE PROJETS:



6289
membres inscrits

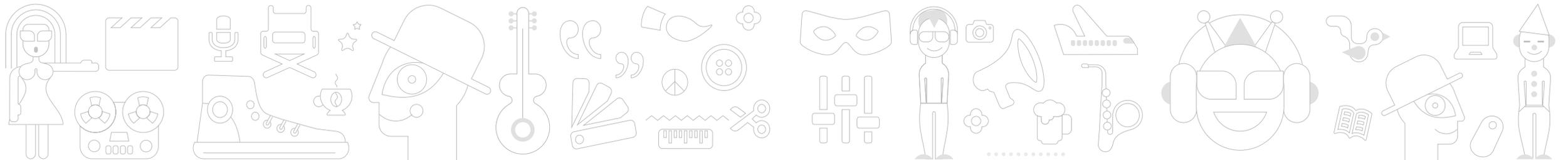
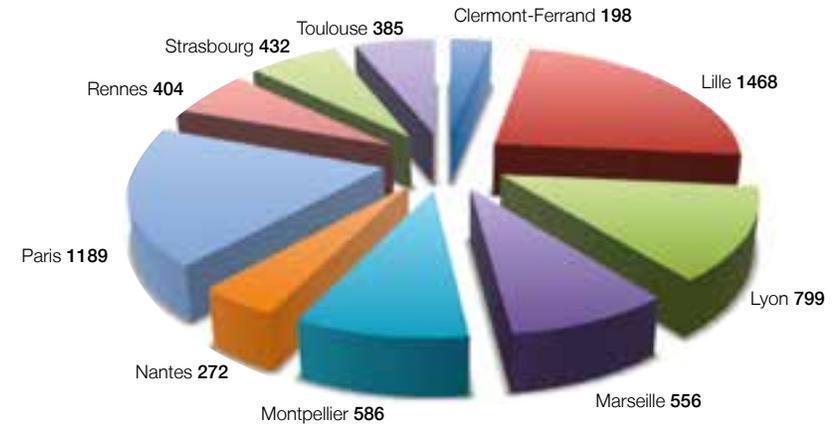


2010
nouveaux membres en 2014



1616
membres actifs en 2014
(soit 31% vs 37% en 2013)

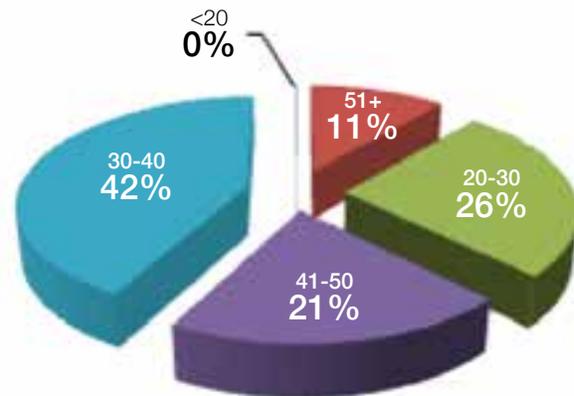
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES MEMBRES



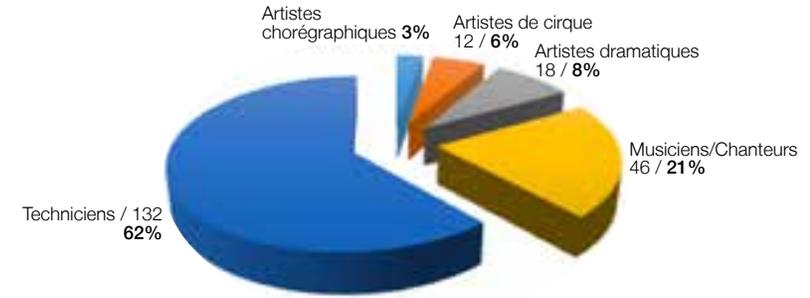
RÉPARTITION PAR GENRE



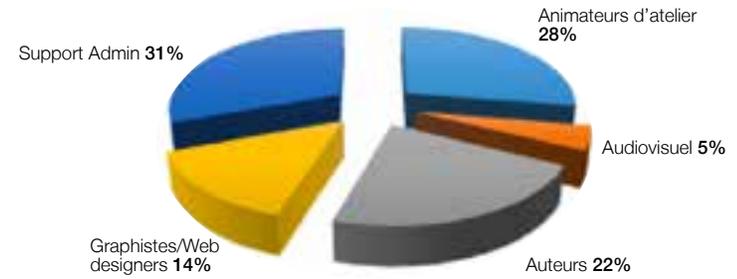
RÉPARTITION PAR ÂGE



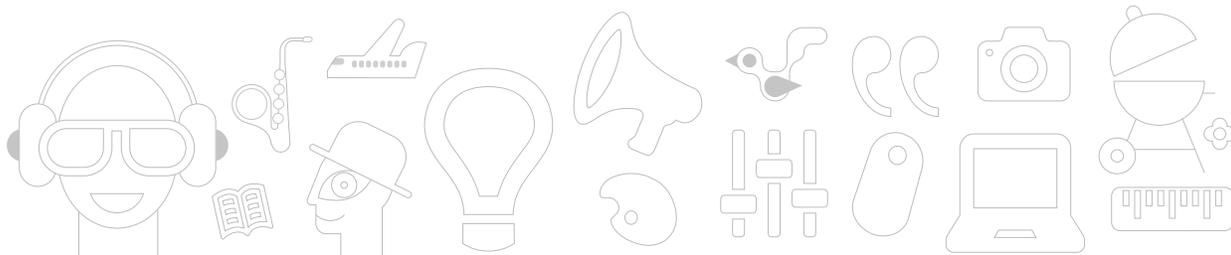
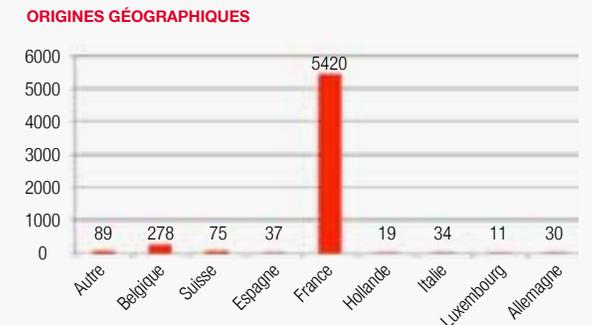
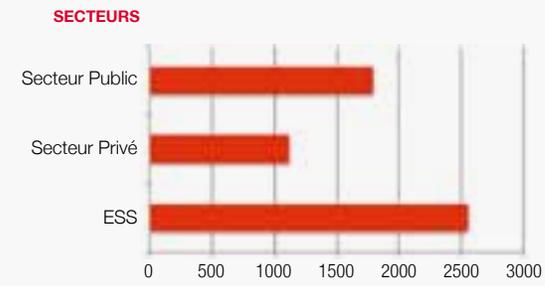
GRANDES CATÉGORIES DE MÉTIERS DU SPECTACLE VIVANT EXERCÉS PAR LES MEMBRES



GRANDES CATÉGORIES DE MÉTIERS AUTRES EXERCÉS PAR LES MEMBRES



PROFIL-TYPE DES DONNEURS D'ORDRES



CHIFFRE D'AFFAIRES DU SERVICE GESTION DE PROJETS

CHIFFRE D'AFFAIRES FACTURÉ PAR MOIS POUR LES MODULES: PRODUCTION DE SPECTACLES, PRODUCTION DE PROJETS ET AUDIOVISUEL

MOIS	2014
Janvier	255 079
Février	253 546
Mars	298 885
Avril	357 533
Mai	300 802
Juin	505 802
Juillet	381 216
Août	248 443
Septembre	293 665
Octobre	325 871
Novembre	343 960
Décembre	568 562
TOTAL	4 133 363

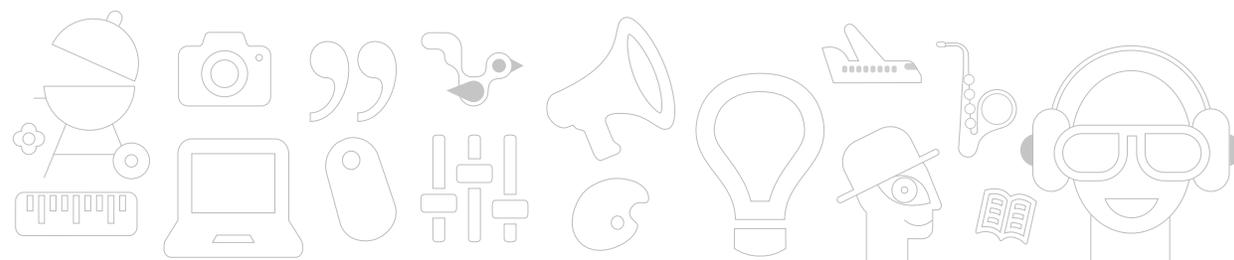
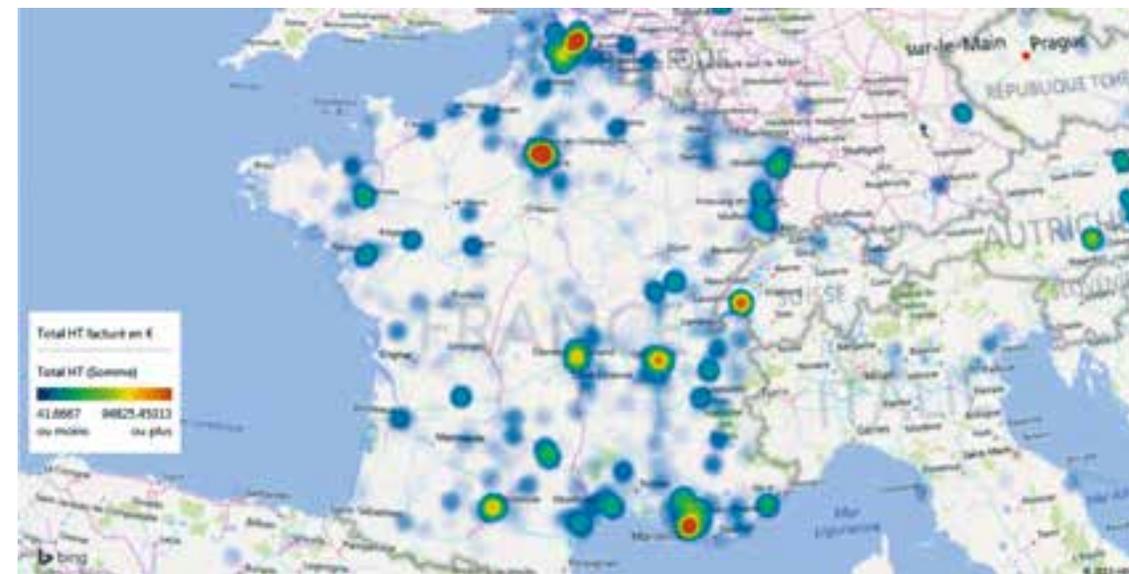
EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES POUR CHAQUE MODULE

Module	2010	2011	2012	2013	2014	Progr N-1
Production de Projet	89 104	279 358	395 504	674 737	828 169	23%
Nouvelle Aventure	1 099 901	2 014 704	2 249 646	2 808 022	3 300 509	18%
Audiovisuel					4 686	
Total	1 189 005	2 294 062	2 645 150	3 482 759	4 133 363	19%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES DONNEURS D'ORDRE



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES SOMMES EN € FACTURÉES EN 2014



“Ma coopérative”

Yesser
Membre de Paris

LE SERVICE
GESTION
DE CONTRATS

V. Le service Gestion de Contrats

Ce service s'adresse à des **associations** et des **entreprises culturelles** qui emploient de manière régulière ou ponctuelle différentes catégories de salariés (intermittents et salariés du régime général en CDI, CDD ou CDDU) pour mener à bien une activité de production artistique. **Il leur permet d'externaliser leur gestion sociale.**

Gestion de contrats est un service unique en France puisque **SMart** effectue le règlement des salaires et des cotisations sociales à la place des employeurs. Ces derniers ne régleront plus qu'une seule facture à **SMart**.

SMART PROPOSE 2 TYPES DE MANDATS

Le mandat partiel: pour les employeurs qui souhaitent déléguer la gestion sociale d'une partie de leur personnel (intermittents/permanents) ou de façon temporaire (organisation d'événements, surcroît d'activité...).

Le mandat complet: pour les employeurs qui souhaitent déléguer la gestion sociale de l'ensemble de leur personnel de façon permanente.

QUE FAIT SMART ?

MANDAT
PARTIEL

- Etablit les **déclarations** relatives à la contractualisation de vos salariés (DUE, contrat de travail).
- Rédige les documents de **paie** (bulletins, attestations...).
- Prépare aux déclarations des **cotisations sociales**.
- Avance le **paiement des salaires nets** de tous vos salariés.



- Etablit les **déclarations des charges sociales**.
- Avance le **paiement des charges sociales**.

MANDAT
COMPLET

La durée du mandat est calculée en année civile. Pour la première année, le mandat prend effet à sa date de signature et expire le 31 décembre suivant.

QUE FAIT L'EMPLOYEUR ?

Il ne règle qu'une seule facture comprenant :

- le total des salaires nets ;
- le total des cotisations sociales (en mandat complet) ;
- les frais de gestion de 6,5%* HT de la masse salariale.

* la TVA de 20% n'est applicable que sur les 6,5% des frais de gestion et non sur le total des salaires et les cotisations.

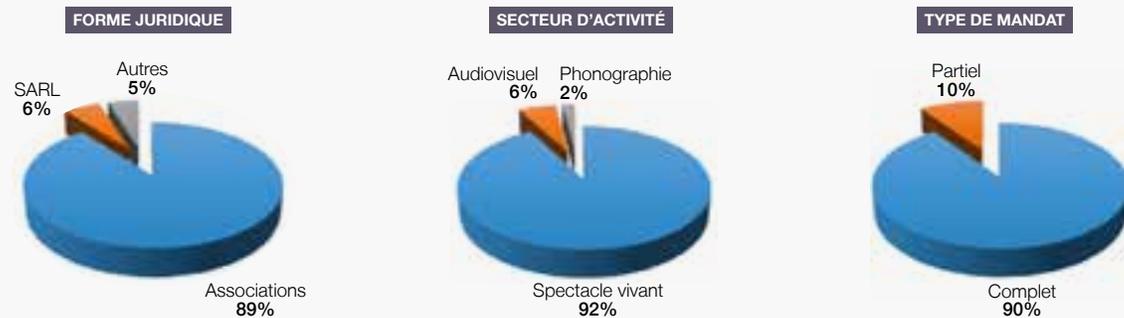
LES EMPLOYEURS BÉNÉFICIENT DES SERVICES MUTUALISÉS SUIVANTS:

- un accompagnement individualisé ;
- la prise en charge complète de la gestion sociale des salariés ;
- le paiement des rémunérations à 7 jours fin de prestation ;
- des conseils en termes d'application de la convention collective ;
- une assistance juridique concernant la gestion sociale des salariés ;
- une entreprise partagée.

Le service d'administration en ligne est quant à lui disponible depuis le 27 mai 2015, afin de proposer également aux employeurs une réactivité permanente.

LES PROFILS DES MEMBRES DU SERVICE GESTION DE PROJETS:

PROFIL-TYPE DES CLIENTS DU SERVICE GESTION DE CONTRATS



CHIFFRE D'AFFAIRE DU SERVICE GESTION DE CONTRATS

CHIFFRE D'AFFAIRE FACTURÉ PAR MOIS POUR LE MODULE

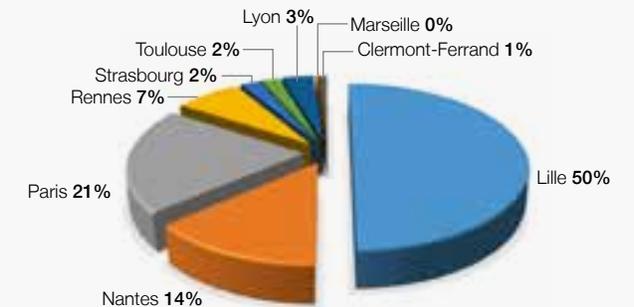
MOIS	2014
Janvier	55 613
Février	59 676
Mars	153 434
Avril	96 010
Mai	103 858
Juin	145 642
Juillet	108 728
Août	125 039
Septembre	97 537
Octobre	84 425
Novembre	100 774
Décembre	119 443
TOTAL	1 250 178

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRE POUR LE MODULE

Module	2011	2012	2013	2014	Progr N-1
Gestion de contrat	403 112	640 179	977 608	1 250 178	28%

CHIFFRE D'AFFAIRE 2014 PAR BUREAU

BUREAU	CA EN €
Lille	625 589
Nantes	168 803
Paris	258 509
Rennes	89 601
Strasbourg	25 584
Toulouse	24 505
Lyon	43 781
Marseille	4 303
Clermont-Ferrand	9 502
TOTAL GÉNÉRAL	1 250 178



7. Mobilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi en France

La création du **Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi** est calculée sur la base d'un pourcentage (6% en 2014 VS 4% en 2013) des rémunérations brutes versées dans la limite de rémunérations inférieures à 2,5 fois le montant du SMIC. La part la plus importante des rémunérations versées par **SMart** à la fois à ses salariés permanents mais aussi aux artistes et techniciens relevant de nos modules de production correspond aux critères d'éligibilité, nous pouvons considérer un impact financier non négligeable sur notre modèle économique.

En 2014, il correspond à **29 418€** pour la SCIC (et **71 135€** pour la Nouvelle Aventure).

8. BIGRE!

C'est une première: quatre SCOP et une SCIC ont décidé de s'unir et construire une entité commune de 7000 personnes, présente partout en France au travers de 25 établissements. En effet, issues des mouvements de la coopération d'activités et d'emploi, **Oxalis**, **Coopaname**, **Grands Ensemble** et **Vecteur Activités** se joignent à **SMart France** pour animer ce projet.

Bigre! – car tel est le nom de cette entité – constituera une forme novatrice d'organisation économique et sociale, consistant tout à la fois:

- en une communauté unique de plusieurs milliers de sociétaires, ayant pour projet de se garantir mutuellement la possibilité de bien faire leurs métiers respectifs et d'en vivre;
- en un maillage d'entreprises, sous forme coopérative, d'économie sociale ou auto-gérées, constituant autant de lieux et de cadres d'exercice en commun des arts et savoir-faire de chacune, chacun;
- en un groupement coopératif d'entreprises ouvert, accueillant, au sein duquel seront mutualisées les fonctions support en matière de gestion, recherche, protection sociale, finance, gestion des statuts juridiques des personnes, etc.

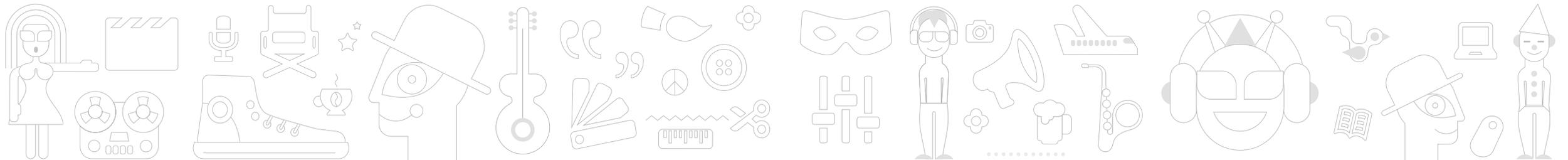
Au travers d'un vaste groupement de personnes bigarrées, **Bigre!** a l'ambition de porter un projet politique fort refondant des solidarités interprofessionnelles et des coopérations, tout en refusant de marchandiser les aspirations à travailler différemment.

9. Nouveau Directeur Général Délégué, Benoît Lewyllie

Suite aux prises de responsabilités successives de Sandrino Graceffa et Nicolas Wallet à **SMart Belgique** nous avons accueilli depuis début janvier un Directeur Général Délégué en la personne de Benoît Lewyllie. Il a pris ses fonctions de direction déléguée à la fois pour **SMart France** et aussi pour **GrandsEnsemble**.

Il vient du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais où il a exercé différentes fonctions. Il a notamment coordonné l'opération nos quartiers d'été et été chef du service citoyenneté et territoires. Il a ainsi pu développer une expertise dans les champs de la politique de la ville, de la citoyenneté, de la lutte contre les discriminations mais aussi de l'économie sociale et solidaire et de la culture.

Il est depuis longtemps impliqué dans le tissu associatif en sa qualité d'administrateur de **RIF** et connaît **SMart** et **GrandsEnsemble** depuis leur naissance.





NOS
PARTENAIRES

Pierre-Yves Graf
Membre de Marseille

VIII. Nos partenaires

CELUI QUI NOUS A PERMIS DE DÉVELOPPER L'OUTIL



SMart Belgique, Société Mutuelle pour artistes, s'est constituée en 1998 pour guider les artistes, techniciens et travailleurs intermittents face à la complexité administrative du secteur artistique en Belgique.
www.smartbe.be

CEUX QUI NOUS ONT PERMIS DE NOUS IMPLANTER SUR LE TERRITOIRE



illusion & macadam, à travers la mutualisation des compétences, met son expertise et sa pratique dans les domaines de l'emploi et de la gestion, du droit social et fiscal au service des artistes pour les aider à mener leurs projets à bien.
www.illusion-macadam.fr



La Terre est Ronde (Lyon) développe ses activités en France et en Europe dans : le conseil en ingénierie pour les collectivités publiques, les institutions culturelles et les porteurs de projets artistiques et la formation continue des professionnels de la culture.
www.terre-ronde.com



Structure protéiforme, **La Petite** est spécialisée dans l'accompagnement artistique. Elle développe et met en place plusieurs projets à l'année qui visent à soutenir les créations innovantes et les artistes en développement.
www.lapetite.fr



Les Têtes de l'Art, association de médiation artistique créée en 1996, met en œuvre des projets artistiques participatifs, la mutualisation de matériel et l'accompagnement de structures et de porteurs de projets croisant les champs de la culture, de l'Éducation Populaire et de l'Économie Sociale et Solidaire.
www.lestetesdelart.fr

LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET ISSUS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE



Lancée en 2006, la coopérative d'activités **GrandsEnsemble** propose à des entrepreneurs une solution originale pour développer une activité économique et créer leur emploi, sans pour autant créer une entreprise. Ses entrepreneurs salariés sont à la fois responsables de leur devenir économique et partie prenante d'une entreprise qu'ils partagent et construisent ensemble. Ce mode de gouvernance favorise la mutualisation d'expériences, l'esprit d'entraide et la convivialité.
www.grandsensemble.org



ExtraCité est une coopérative, agence de conseil, véritable ensemble de compétences diversifiées et complémentaires, au service du développement local.
www.extracite.coop

NOTRE PARTENAIRE COMPTABLE



Le cabinet **Turbez-Lenglard**, créé en mai 2000, est un cabinet qui apporte une expertise financière, économique et juridique par des missions d'expertise comptable, de commissariat aux comptes, de conseil et de formation.
www.turbez-lenglard.fr

NOTRE PARTENAIRE JURIDIQUE



Créé par des avocats issus de grands cabinets d'affaires français et internationaux, le **Cabinet 11.100.34 Avocats Associés** oriente résolument ses services vers les entreprises innovantes dans le domaine des nouvelles technologies.
www.11.100.34.com

NOS PARTENAIRES FINANCIERS



Le **Crédit Coopératif**, c'est 120 ans de banque coopérative, et une vocation : favoriser le développement d'une économie à forte plus-value sociale. Au crédit Coopératif, les sociétaires co-construisent leur outil bancaire. Ils font banque ensemble.
www.credit-cooperatif.coop

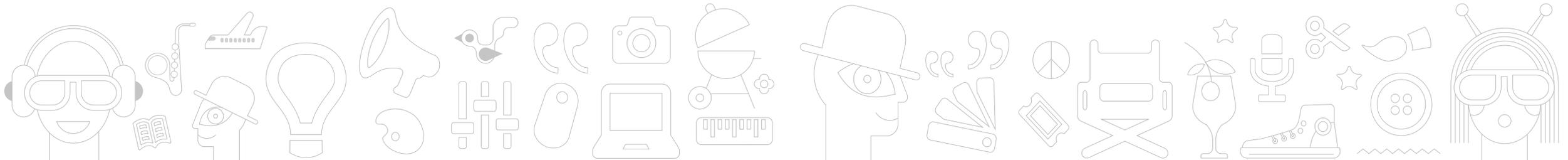


L'association **Nord Actif** a été créée en 2001 sous l'égide de l'Etat, du Conseil Régional Nord-Pas de Calais, du Conseil Général du Nord, de France Active, de la Caisse des Dépôts et Consignations, de la Fondation MACIF et des organisations caritatives. Nord Actif propose aux porteurs de projets et aux structures solidaires des aides financières et techniques.
www.nordactif.net

NOS RÉSEAUX



Editeur responsable : **Sandriano GRACEFFA**
 Rédaction : **Caroline CHIA**
 Design et mise en page : **Isabelle TRIBOLLOY**
 Illustration de couverture : **Jochen GERNER**
www.jochengerner.com
SMart
 LaGrappe
 75, rue Léon Gambetta
 59000 Lille



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

LaGrappe
75, rue Léon Gambetta
59000 LILLE
03 20 08 06 90
www.smartfr.fr

